



Extrait du registre des délibérations

Conseil Communautaire du 26 mai 2025 à 18 h à Marciac

(Cinéma de Marciac)

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, convoqué le 20 mai Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, convoqué le 20 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis Guilhaumon, Président.

Conseillers communautaires titulaires présents : Patrick Larribat, Gérard Castet, Chantal Dubor, Christian Luro, Maryse Abadie, Pascal Fort, Jean Pagès, Daniel Raluy, Alain Payssé, Hélène De Resseguier, Cyril Cotonat, Isabelle Blanchard, Jean-Claude Lascombes, Jean-Louis Guilhaumon, Dominique Dumont, Pierre Barnadas, Patricia Pascal, Maryse Garcia, Erich Douillé, Patrick Fitan, Raymond Quereilhac, Gérard Lille, Sandie Lefetz, Nicole Despouy, Claude Barbe, Alain Bertin, Carole Arroyo, Alain Audirac, Patrick Marchesin, Jean-Jacques Daguzan

Conseillers communautaires titulaires absents : Jean-Paul Forment (donne pouvoir à Gérard Castet), Monique Persillon, Olivier Bonnafont, Sylvie Theye, Jean-Luc Meillon (donne pouvoir à Pierre Barnadas), Géraldine Cossou-Pery (donne pouvoir à Dominique Dumont), Corine Barrère (donne pouvoir à Jean-Louis Guilhaumon), Nathalie Barrouillet, Nicole Pion, Romain Duport, Alain Seidel, Jérôme Ganiot (donne pouvoir à Patrick Fitan), Yahel Lumbroso, Patrick Capmartin, Régis Soubabère, François Lassalle, Franck Arnoux (donne pouvoir à Daniel Raluy),

Conseillers communautaires suppléants avec voix délibérante : Gilles De Cleene, Jean-Claude Fourcade

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 30 (38 voix)

Secrétaire de séance : Patrick Larribat

Vote : Unanimité

Code : 20250526/06/2.1

Objet : Plan Local d'Urbanisme Inter

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **d'autoriser le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires à l'organisation de l'enquête publique, et notamment la saisie du Tribunal administratif de Pau ;**
- **d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Patrick LARRIBAT



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON

